

# Le journal de Ô-de-Selle



## Base Nautique

### Des changements qui n'y paraissent rien



Au cours de l'année 2023, la CC2SO a émis le souhait de se désengager du fonctionnement de la base nautique dont l'essentiel du bâtiment actuel avait été construit sur une parcelle communale par la communauté de communes du Contynois dotée de la compétence « tourisme ». Lors du regroupement des communautés de communes en 2017, la gestion de ce bâtiment avait été transférée à la CC2SO. Au fil des années, des tensions sont apparues entre l'association « Lœuilly canoë-kayak », occupant les locaux et la communauté de communes.

Consciente de l'intérêt des activités proposées sur notre étang, tant sportives, touristiques mais surtout éducationnelles pour les jeunes de notre commune, le conseil municipal s'est saisi de ce dossier. Mme Le Maire a rencontré à plusieurs reprises les élus communautaires afin de trouver une solution équitable pour les 3 partenaires.

Suite à la signature début janvier d'un protocole de transfert de compétence, ces locaux sont maintenant propriété pleine et entière de la commune Ô-de-Selle qui en reprend la gestion, pérennisant ainsi la situation de l'association « Lœuilly Canoë-Kayak » et la base nautique.

#### Le mot du Maire Chers Ôsselloises, Ôssellois,

Vous avez été nombreux à honorer de votre présence la cérémonie des vœux et je vous en remercie. Les adjoints et moi avons eu ainsi l'occasion de vous présenter nos actions réalisées au cours de l'année écoulée et les projets qui nous occupent dorénavant. Il me semble important de revenir ici sur quelques sujets abordés au cours de cette cérémonie :

- Tout d'abord, des changements vont intervenir dans notre quotidien par l'obligation du **tri des déchets organiques**. Des solutions s'offrent à vous : n'hésitez pas à contacter TRINOVAL ;
- La **fibres** arrive ! : jusqu'à votre porte d'entrée ou terrain, vous n'avez rien à régler ;
- La construction de la **caserne de Sapeurs-Pompiers de Conty** débutera en 2024. Notre collectivité participe à sa construction à hauteur d'environ 60 000€.

Plus localement, un audit de la **défense incendie** sur les 3 villages historiques a été réalisé par le SDIS. Quelques ajustements sont à prévoir ; Le **transformateur rue d'Amiens** sera mis en peinture cette année ; Un **distributeur de pizzas fraîches** sera installé rue du Marais au printemps ; Le re-lettrage des **monuments aux morts** des 3 villages est prévu pour la même période, ainsi que la remise en **peinture des obus** à Lœuilly et des grilles à Neuville-lès-Lœuilly ; Il reste quelques anciens **compteurs en plomb** sur le réseau d'eau de Tilloy-lès-Conty. Leur remplacement est prévu, ainsi que la poursuite d'installation de compteurs en domaine public ; Le **tracteur** communal, bien que récent, a déjà effectué un grand nombre d'heures. Son renouvellement est envisagé en 2024 ; La réfection de **chemins** suite à l'audit réalisé par l'association « chemin de Picardie ».

D'autres dossiers sont à l'étude et seront réalisés en fonction de notre réalité budgétaire : *transition énergétique de la salle polyvalente, gestion des eaux pluviales, verger à Neuville et aires de jeux sur les 3 villages, toiture de l'église de Lœuilly, effacement des réseaux place du Caty associé à la réfection de sa chaussée et projet d'accueil de camping-cars.*

Vous constaterez, par ces nombreux sujets, que l'équipe municipale met tout en œuvre pour vous rendre la vie agréable, par l'embellissement et la convivialité ; tel est notre engagement pour le bien vivre à Ô-de-Selle. Agréable lecture !

### Feu de St Jean

L'emplacement dédié annuellement pour le feu de la Saint-Jean a connu de nombreux dépôts sauvages au cours des derniers mois. Cette situation a obligé les agents municipaux à procéder au nettoyage de la zone.



A cette occasion, nous vous rappelons que pour effectuer un dépôt à cet endroit, vous devez prendre contact avec la Mairie.



Seuls les branchages peuvent être déposés. Les souches ne sont pas acceptées, ceci afin que le feu puisse brûler facilement. Merci de maintenir cet endroit aussi propre que possible.

### La rue des Vaches fait peau neuve

Les travaux de voirie, planifiés depuis 2021, plusieurs fois reportés pour diverses raisons, ont enfin pu être réalisés ces derniers jours. Des caniveaux ont été créés, inversant la pente pour permettre d'éviter la surcharge de la rue verte dont l'écoulement pluvial se trouve déjà difficile. La voirie a été refaite à neuf. La voirie est financée par la communauté de communes, ainsi que 50% du bordurage. Le budget communal finance le solde.



### Terrain de foot de Lœuilly

La commune procède en ce moment au changement du grillage le long de la rambarde qui entoure le terrain de foot. L'installation d'un abri, pour que les délégués puissent se protéger des intempéries lors des matchs, est terminée. Tous ces travaux sont réalisés par les agents municipaux. Merci à eux.



### Coupe de bois

Suite aux dernières tempêtes, le Conseil Municipal a décidé de distribuer des lots de coupe de bois. Ces lots, une fois coupés, permettront de nettoyer les bois de la Commune. 23 personnes se sont inscrites. L'attribution par tirage au sort a été effectuée le samedi 10 février. Chacun s'est vu attribué un lot. Bon courage à eux ! Certains arbres ont déjà été coupés sur le territoire de Neuville-lès-Lœuilly par la Société de chasse. Le fruit de ce travail a été donné, gratuitement, à deux administrés de Ô-de-Selle. Merci pour cette action.



### Promenade aux marais à Neuville-Lès-Lœuilly

Quelle est belle notre commune Ô-de-Selle (ex commune Neuville-lès-Lœuilly) ! Pour plus de sécurité, nous avons fait poser sur notre petite passerelle des gardes corps pour sécuriser le petit ruisseau, fabriqués par notre équipe d'employés communaux et posés par eux-mêmes. Très beau travail !

Cette petite balade est très agréable, bordurée par la rivière « La Selle » et les sources, sans oublier les pâtures occupées par au moins une quinzaine de chevaux. Très bientôt, seront posés des panneaux pour vous faire découvrir cette belle petite balade d'1,8 kilomètres environ, à faire avec petits et grands. A découvrir !



### Changement de limitation de vitesse

Depuis le 19 février, pour la sécurité des usagers et suite aux aménagements routiers, une « zone 30 » a été instaurée du n°1 au n°22 de la rue Paul Dulin.

La vitesse y est limitée à 30 km/h et la priorité est donnée aux piétons.

Soyez vigilants et adaptez votre vitesse !



## Le recensement...des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées que les projets qui vous concernent peuvent être réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de notre commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

## Le recensement...utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux), à déterminer les moyens de transports à développer. Il permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

## Le recensement...utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

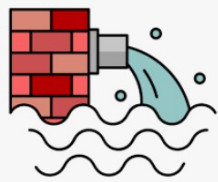
## Le recensement...utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Le dernier recensement de notre commune a eu lieu en ce début d'année. Les résultats seront disponibles sur [insee.fr](http://insee.fr)



## Compétences Eau et Assainissement



Au 1er janvier 2024, la gestion de l'assainissement collectif de Lœuilly a été transférée à la CC2SO. Le contrat passé par la commune avec Véolia arrivant à échéance en fin d'année, ce prestataire interviendra jusqu'à cette date. Par la suite, la CC2SO a décidé de reprendre en régie cette gestion. Les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Tilloy-lès-Conty et Neuville-lès-Lœuilly étaient déjà de compétence intercommunale.

En parallèle, la gestion de l'eau potable est communale par l'intermédiaire d'une régie pour Tilloy-lès-Lœuilly. Les territoires de Lœuilly et Neuville-lès-Lœuilly font, eux, partie du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable (SIAEP) ayant contractualisé avec la société SPEE.

Pour récapituler : Qui contacter en cas de besoin ?

ASSAINISSEMENT => la CC2SO ([contact@cc2so.fr](mailto:contact@cc2so.fr))

EAU à Tilloy-lès-Conty => la Commune ([contact@odeselle.fr](mailto:contact@odeselle.fr))

EAU à Lœuilly et Neuville-lès-Lœuilly=> le SIAEP ([siaepdeloeuilly@gmail.com](mailto:siaepdeloeuilly@gmail.com))



## Spectacle de Noël et Vœux du Conseil Municipal



L'année 2023 s'est clôturée avec le traditionnel Arbre de Noël pour le plaisir des petits et des grands.

Un très beau spectacle de *Trolls de Famille*, l'arrivée du Père Noël accompagné d'Alice au Pays des Merveilles, distribution de bonbons et de cadeaux suivi d'un goûter. Un après-midi enchanté comme nous les aimons.

Pour les plus courageux, car malheureusement la météo était capricieuse, la journée s'est clôturée par un concert de chants Gospel par *Bandes of Singers* suivi d'un son et lumière par *VHM Production* à l'église de Tilloy-lès-Conty. Magnifique !

Merci aux participants et aux bénévoles, la magie de Noël était au rendez-vous !

L'année 2024 a commencé par une *cérémonie des vœux* réussie !

Les nouveau-nés, les nouveaux habitants, les bénévoles ont été présentés et ont reçu un petit présent. Les projets passés et futurs ont été présentés. L'occasion également de communiquer sur les sujets d'actualités détaillés dans le mot du Maire.

La cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié, moment convivial et d'échanges appréciés de tous les participants.



A bientôt pour d'autres moments d'échanges qui caractérisent le bien vivre de notre commune.



# LA VIE DE LA COMMUNE

## AGENDA

- 3 mars** : « La Crocobike »
- 14 mars** : Bus « La Boussole » à Neuville
- 16 mars** : Repas de la St Patrick
- 23 mars** : Inauguration de la traversée de Lœuilly
- 5 avril** : Spectacle «Le Rossignol» CC2SO
- 6 avril** : Ouverture du Camping
- 7 avril** : Réderie à Lœuilly
- 11 avril** : Bus « La Boussole » à Neuville
- 27 avril** : Concours Ché Bouleux
- 1er mai** : Fête Paysanne
- 5 mai** : Trail des Gros Chênes
- 25 mai** : Concours Ché Bouleux
- 26 mai** : Raid des Monts et Vallées
- 13 juin** : Bus « La Boussole » à Neuville
- 16 juin** : Réderie à Tilloy

## CCAS DE Ô-DE-SELLE

Le Centre Communal d'Actions Sociales dont le budget se contraint, a mené une réflexion sur le seuil de la population des seniors. Pour rappel, jusqu'à présent, les administrés étaient « reconnus » seniors dès 60 ans. Beaucoup d'entre eux nous ont fait part de ne pas se reconnaître dans cette catégorie si « Jeunes ». Suite au constat du maintien en activité bien au-delà de 60 ans, le CCAS s'est donc prononcé pour le recul du seuil à 65 ans conformément à celui de l'Insee.

Les 65 ans et + sont donc conviés à la salle polyvalente de Lœuilly le 28 Mai 2024 à 12h00 pour une **Revue Cabaret** associée à un repas (informations à venir). Enfin, fort du succès rencontré chaque année, la **fête paysanne du 1er Mai** est reconduite.



Dimanche

03

Mars  
2024

Union sportive des Cheminots d'Amiens Cyclistes  
**LOEUILLY – Ô-DE-SELLE**  
BASE NAUTIQUE

**La Crocobike**

Marche

VTT

Trail

25 km  
40 km  
60 km

10 km  
Marche

10 km  
&  
18 km

VTT licencié 4 €  
VTT non licencié 5 €  
Rando marche 3 €  
Trail 3 €

Inscription  
8h00

Sandwich &  
Vin Chaud

casque porté = sécurité assuré



Renseignements : 07.52.63.22.25

## Étangs communaux : Garde-Pêche

Un nouveau garde-pêche, en la personne de Mr Freddy COCHET, agent communal, est désigné sur l'ensemble des étangs communaux. Assermenté depuis mi-janvier, il assume désormais ses fonctions en renfort de Mr Gauthier DECOUTURE.

SPECTACLE HUMORISTIQUE

**ALEXIS  
LE ROSSIGNOL**

VENDREDI  
**5 AVRIL**  
20H30

**Ô-DE-SELLE**  
SALLE DES FÊTES DE LOEUILLY



Renseignements et réservations  
03 22 90 19 65 - culture@cc2so.fr  
Achetez vos places en ligne sur yurplan.com

Gratuit pour les habitants de Ô-de-Selle.  
Rdv sur place avec justificatif

## Ô PRATIQUE

Horaires Mairie :

10h-12h et 16h30-18h

Tel : 03.22.38.15.90

contact@odeselle.fr



Commune  
Ô de Selle

Horaires Agence postale :

10h-12h et 16h30-18h

Horaires Déchetterie : (03.22.38.95.65)

\*jusqu'au 31 mars :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de  
9h-12h30/13h30-17h

\*du 1er avril au jusqu'au 30 septembre :

Du lundi après-midi au samedi de 9h-

12h30/ 13h30-18h (accès fermé 15 min avant)

Fermé lundi matin, dimanche et jours fériés

IPNS

## MME VALÉRIE MOUTON,

Maire de Ô-de-Selle, le Conseil Municipal, seraient honorés de votre présence lors de l'inauguration de la traversée du village historique de Lœuilly qui se tiendra

**LE 23 MARS 2024**

10h : Accueil carrefour rue d'Amiens et rue des Champs pour une promenade citadine

11h : Plantation du dernier arbre, allocutions et coupure du traditionnel ruban , place du Rindi